

## ACTES de la *Conférence nationale* et du 13<sup>e</sup> colloque de l'AQPC

---

*Les collèges,  
une voie essentielle de développement*

### **L'évaluation des programmes de formation : une approche intégrée**

par

Hélène ALLAIRE,  
professionnelle  
Claude MOISAN,  
coordonnateur  
Commission de l'évaluation du Conseil des collèges

Association québécoise  
de pédagogie collégiale



Cégep de Chicoutimi



Fédération  
des cégeps



*Atelier JP1.9*

---

## L'évaluation des programmes de formation: une approche intégrée

Cet atelier portait sur l'approche en évaluation de programmes de formation développée par la Commission de l'évaluation du Conseil des collèges, approche qui a été expérimentée dans trois collèges: Bois-de-Boulogne en soins infirmiers; Drummondville en bureautique; St-Jean-sur-Richelieu en sciences humaines. Les réflexions et les actions de la Commission de l'évaluation ont conduit à la publication du document suivant dont le présent texte est extrait.

ALLAIRE, Hélène, MOISAN, Claude, *L'évaluation des programmes de formation dans les collèges. Guide opérationnel – Deuxième version*, Collection Études et réflexions sur l'enseignement collégial, Québec, Commission de l'évaluation du Conseil des collèges, juin 1993.

L'évaluation de programmes est un processus qui permet, entre autres choses, de porter un jugement sur la valeur des programmes de formation dans le but de les améliorer. Cette intention, bien qu'intéressante et souvent souhaitée, n'en suscite pas moins de résistances étant donné les jugements qui découlent de l'évaluation. Que l'on pense aux étudiants qui sont toujours un peu perplexes lors de la présentation des résultats de l'évaluation des apprentissages... Il en est de même pour les professeurs lorsqu'il s'agit d'évaluation de programmes ou de l'enseignement et des administrateurs lorsqu'il est question d'évaluation des établissements. Chacun se pose les questions suivantes: Qui va porter le jugement? À partir de quelles données? Selon quels critères? Qui sera consulté? Le comité d'évaluation sera-t-il honnête, nuancé, compétent? Leurs analyses seront-elles justes, complètes? Qui aura accès aux données? Quelle information sera diffusée? Quelles orientations seront poursuivies? Etc.

En évaluation, il ressort que tout jugement, pour être accepté, nécessite que certaines conditions soient respectées afin d'assurer la qualité du processus d'évaluation des programmes de formation: le processus suivi doit être crédible, fiable, valide, transparent, honnête, respectueux des individus touchés; les règles de fonctionnement doivent être claires, les critères explicites et bien compris des partenaires, le comité d'évaluation intègre. L'évaluation n'est donc pas un processus que l'on mène à la légère.

Dans la présentation qui suit, il sera question de: la définition de l'évaluation de programmes, l'approche en évaluation de programmes de formation, les impacts d'une telle évaluation, le processus d'évaluation ainsi qu'une illustration de la collecte et de l'analyse des données en évaluation de programmes.

**Évaluer les programmes de formation, ça veut dire quoi?**

L'évaluation de programmes est une collecte et une analyse de données qualitatives et quantitatives qui permettent de déterminer la valeur des programmes de formation afin d'en améliorer la qualité, s'il y a lieu. Elle vise également à alimenter et à éclairer les prises de décision qui affectent en tout ou en partie

**ces programmes de formation. Elle s'inscrit dans un processus systématique et continu.**

L'évaluation de programmes s'appuie sur la description et l'interprétation de la réalité du programme tel qu'appliqué dans le collège. L'évaluation permet d'identifier les forces et les faiblesses d'un programme dans le but de consolider les aspects satisfaisants, de corriger et d'améliorer les éléments insatisfaisants. Elle permet de suivre l'évolution d'un programme, de le soutenir, de valider les enseignements, d'apporter régulièrement des modifications et de chercher à prévenir l'aggravation de problèmes qui, autrement, exigeraient des réaménagements majeurs. L'évaluation de programmes permet donc de demeurer vigilants et de procéder à des ajustements périodiques pour que le programme soit constamment à jour, qu'il s'ajuste aux modifications de la population scolaire et aux besoins évolutifs du marché du travail, des universités et de la société.

Lors de l'évaluation, l'analyse des données recueillies permet aux partenaires de constater l'état des apprentissages des étudiants, d'identifier les causes des réussites et des échecs et d'apporter, par la suite, les meilleures solutions pour que la formation favorise un processus intégré d'apprentissage et la réalisation des objectifs du programme. L'acte d'enseigner et celui d'apprendre étant complexes, il est rare que les obstacles rencontrés soient attribuables à une seule cause.

Trois buts sont donc poursuivis en retenant cette conception de l'évaluation de programmes: le développement pédagogique, le soutien à la gestion et l'attestation de la qualité des programmes offerts. Ces trois buts sont complémentaires bien que l'attestation de la qualité soit le but ultime. Ces buts sont également indissociables car l'évaluation permet de poser un jugement sur les programmes mais elle prend tout son sens si elle est utilisée avant tout dans une perspective de développement et d'amélioration des programmes. Par conséquent, les décisions qui découlent d'une évaluation doivent viser prioritairement l'amélioration de la qualité des programmes offerts. Ultérieurement, l'évaluation de programmes devrait permettre aux départements et aux collèges d'attester publiquement la qualité de la formation offerte et acquise.

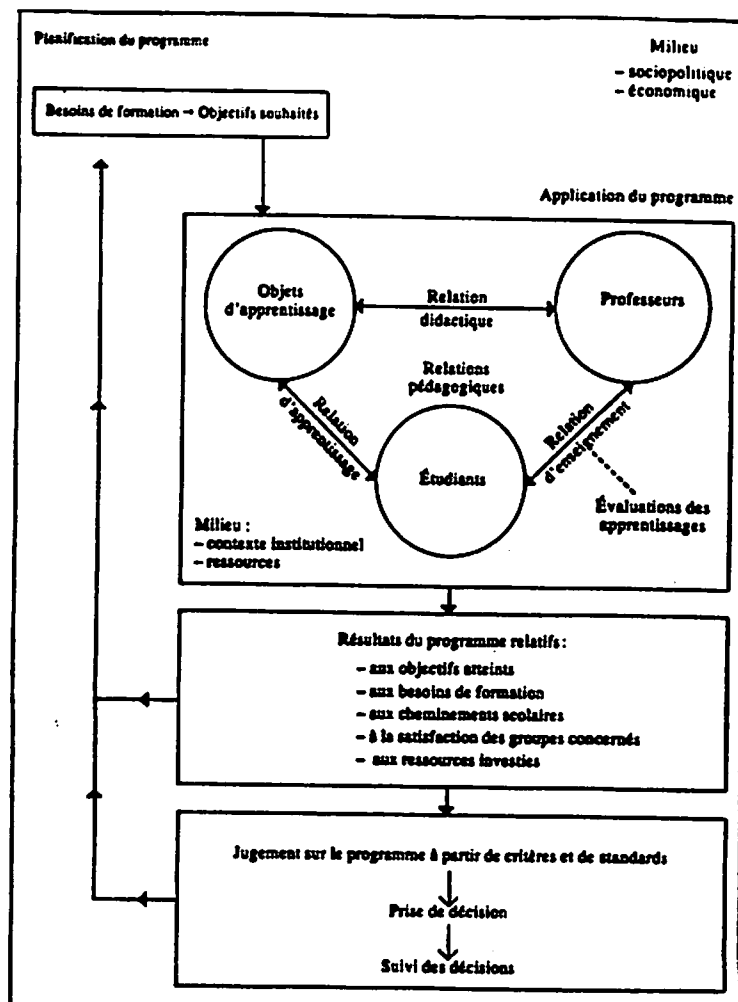
## Présentation de l'approche en évaluation des programmes de formation

L'approche en évaluation de programmes vise à constater et à analyser les résultats d'un programme de formation de façon à vérifier si le programme répond aux besoins de formation, s'il atteint ses objectifs, si les groupes concernés sont satisfaits de la formation offerte et acquise et si les ressources investies étaient suffisantes pour atteindre les résultats souhaités. Cette approche retient donc la mesure de la réalisation des objectifs du programme car ce résultat est essentiel pour évaluer son efficacité. Cependant, l'analyse des résultats d'un programme ne doit pas se limiter à ce seul aspect. Elle doit également intégrer les effets d'un programme relatifs aux besoins de formation, à la satisfaction des groupes concernés, aux ressources investies.

Pour rendre justice aux programmes de formation, un jugement sur leur qualité ne peut être basé uniquement sur les résultats obtenus compte tenu des diverses variables qui peuvent venir influencer ces résultats. Par conséquent, l'approche vise à mettre en relation les diverses variables qui peuvent avoir une incidence sur la réalisation des apprentissages des étudiants et des objectifs du programme.

Parmi ces variables, certaines relèvent de la responsabilité des collèges et d'autres du Ministère. Certaines sont contrôlables par le collège alors que d'autres sont liées au contexte sociopolitique et économique. Ces variables peuvent concerner la clarté des objectifs poursuivis, l'intégration et l'organisation cohérente du processus de formation, la pertinence des contenus offerts, l'efficacité des activités d'enseignement et d'apprentissage utilisées, la rigueur des évaluations des apprentissages pratiquées, les caractéristiques des étudiants inscrits au programme, la qualité et la quantité de ressources attribuées, les encadrements nationaux tels que la pertinence, la cohérence, le réalisme du programme cadre et, enfin, les éléments du contexte institutionnel, sociopolitique et économique.

Toutes ces variables peuvent avoir un impact sur les résultats d'un programme. Il faut donc les mettre en relation, les analyser et les interpréter de façon à pouvoir identifier correctement les forces et les faiblesses du programme. Voici présentée, de façon schématique, l'approche proposée par la Commission d'évaluation du Conseil des collèges pour évaluer les programmes de formation.



## Impacts de l'évaluation des programmes de formation

L'implantation de l'évaluation des programmes dans les collèges contribue notamment à l'implantation et à l'appropriation du concept de programme intégré dans la mesure où des activités de coordination, de concertation et de recherche pédagogique sont mises en place pour réaliser cette évaluation. Les retombées possibles de l'évaluation peuvent concerner les étudiants, les enseignants, les gestionnaires, la Direction générale de l'enseignement collégial et la société.

L'évaluation des programmes donne la possibilité aux étudiants de participer de façon formelle, par leurs rétroactions et leurs suggestions, au développement et à l'amélioration des programmes. Ils peuvent ainsi s'engager davantage dans leur formation et leur apprentissage développant, entre autres choses, un sentiment d'appartenance à leur programme et au collège.

Pour les étudiants, un programme appliqué de façon cohérente favorisera également la réalisation de leurs apprentissages et l'intégration de leur formation. En effet, un programme intégré permet un meilleur encadrement de l'étudiant en rendant apparent le lien entre tous les enseignements et tous les apprentissages. Il suppose une perspective d'ensemble et une meilleure identification des éléments de formation ainsi que des objectifs à atteindre, notamment en regard de la formation fondamentale et générale. Ayant reçu une formation qui répond davantage à leurs besoins, ils se sentiront prêts, à la suite de leurs études collégiales, à poursuivre des études universitaires ou à s'intégrer au marché du travail. L'évaluation des programmes vient donc consolider le droit des étudiants à une formation intégrée, articulée, cohérente, pertinente et de qualité.

Pour le personnel enseignant, l'évaluation de programmes, si elle est envisagée dans une perspective d'ouverture et de développement professionnel, peut devenir source de motivation. En effet, les enseignants souhaitent vérifier si leurs intentions pédagogiques se sont concrétisées et de quelle façon leurs méthodes pédagogiques, l'encadrement qu'ils offrent et leur matériel didactique ont pu contribuer à la formation des étudiants. Sans rétroaction et en l'absence de données formelles d'évaluation de programmes, les enseignants ont souvent l'impression de travailler en vain, leur travail et leurs efforts n'étant pas mis en évidence. L'évaluation des programmes permet de nommer et de reconnaître les pratiques pédagogiques du professeur. Elle permet également de confirmer les enseignements les plus efficaces, d'identifier les aspects moins positifs et de résoudre certaines difficultés. Les modifications qui résulteront de cette analyse pourront toucher les composantes du programme ou d'autres activités liées davantage à la gestion des

programmes. Également, l'évaluation des programmes est une des occasions pour le personnel enseignant de situer son enseignement dans un ensemble et de considérer l'apport des diverses disciplines présentes dans un programme et leurs interrelations. Elle permet de faire les liens entre les apprentissages réalisés dans les différents cours et leur contribution réelle à la formation globale de l'étudiant. Par conséquent, cette démarche peut accroître la cohérence entre les contenus de cours du programme, les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'enseignement et les méthodes d'évaluation.

Dans un tel contexte, la création de lieux de concertation intra et inter-départementaux devient intéressante pour assurer une coordination, une intégration et une complémentarité de toutes les composantes du programme. Cette concertation permet aux professeurs de sortir de leur isolement et paraît également propice à leur ressourcement, à leur perfectionnement et à des échanges pédagogiques.

Pour les gestionnaires, l'évaluation de programmes devrait faciliter la gestion d'un collège en fonction d'objectifs institutionnels visant à assurer une cohérence entre les diverses activités pédagogiques et administratives liées aux programmes. En se basant sur des objectifs clairs, des critères et des standards précis, une information crédible sur l'ensemble des programmes offerts, les interprétations et les analyses faites par les gestionnaires seront plus solides, mieux étayées, plus équitables et mèneront à des jugements éclairés. Cette évaluation peut déterminer la valeur des services offerts, des pratiques et des politiques établies, dans le but de consolider ce qui va bien, d'ajuster ou de modifier ce qui ne va pas et d'introduire, si nécessaire, de nouvelles façons de faire qui répondront davantage aux besoins et aux attentes exprimés et ce, toujours dans une perspective de développement institutionnel.

Pour la Direction générale de l'enseignement collégial, l'évaluation de programmes sur le plan local, si elle est réalisée dans plusieurs collèges, fournira des données fiables sur l'application des programmes ministériels dans les collèges, information qui lui sera précieuse lors de la révision de programmes. Pour réaliser cette jonction entre l'évaluation ministérielle et locale, il faudra nécessairement mettre en place des mécanismes de concertation entre la Direction générale de l'enseignement collégial et les collèges. Sans cette concertation, les collèges seront réticents à évaluer leurs programmes, ne voulant surtout pas être tenus responsables d'éléments sur lesquels ils n'ont aucune prise; par exemple, ils ne voudront pas porter l'odieux d'une situation où les étudiants n'atteignent pas les objectifs d'un programme ministériel mal défini, flou ou irréaliste.

Pour la société, l'évaluation des programmes contribue à garantir une formation collégiale de qualité et à assurer la fiabilité du diplôme d'études collégiales.

Enfin, comme tout acte éducatif peut toujours être amélioré, un programme de formation peut l'être aussi. L'évaluation permet de demeurer vigilant et de vérifier la concordance entre les moyens utilisés et les buts recherchés. L'évaluation vise donc à mettre en place les meilleures stratégies en vue d'atteindre les objectifs du programme.

### Le processus d'évaluation de programmes

Le processus d'évaluation qui a été expérimenté dans trois collèges se présente comme une démarche d'auto-évaluation encadrée: auto-évaluation par les principaux partenaires du programme (les professeurs et les départements) et encadrée à l'interne par la direction des services pédagogiques (adjoint ou conseiller pédagogique) et à l'externe par la Commission d'évaluation du Conseil des collèges.

Les collègues expérimentateurs soulignent que ce processus d'évaluation est intéressant car il favorise la participation de plusieurs personnes. Il ressort que le processus lui-même génère une dynamique particulière au sein de l'équipe professorale. Il favorise la concertation et la réflexion entre les professeurs. Il permet une meilleure compréhension du programme de formation et incite les professeurs à définir les objectifs terminaux du programme, à s'informer mutuellement des objectifs poursuivis dans chacun des cours, à clarifier les objectifs de certains cours, à identifier l'apport de chacun des cours à la réalisation des objectifs du programme, ce qui favorise une vision intégrée du programme de formation.

En étant liés directement au processus d'évaluation, les professeurs sont amenés, au fur et à mesure de la collecte de données, à clarifier certains aspects du programme, à les analyser et à déterminer les améliorations possibles à la suite de l'évaluation. En permettant aux professeurs d'envisager progressivement les modifications à apporter au programme et à leur pratique professorale, ils seront plus en mesure d'accepter les résultats de l'évaluation et les décisions qui seront prises afin d'en assurer le suivi. Un tel processus a des chances d'avoir plus d'impact qu'une évaluation réalisée seulement par un évaluateur externe au département.

En même temps, ce processus exige un travail constant d'animation auprès des professeurs et des départements pour qu'ils s'approprient le processus d'évaluation et pour assurer une continuité dans la démarche. Il est clair également que ce processus ne peut éliminer toutes formes de résistances au changement; un travail d'animation

devra se poursuivre après le dépôt du rapport d'évaluation pour assurer le suivi des décisions.

Certaines conditions de réussite d'une évaluation de programmes émergent de leur expérience. Il s'agit de:

- l'établissement d'une relation de confiance entre les personnes responsables de l'évaluation de programmes et le département;
- la présence d'un leadership pédagogique qui soit réellement assumé par la direction des services pédagogiques pour que les orientations et les mandats soient clairs et la démarche transparente;
- un partage de responsabilités clairement défini entre la direction des services pédagogiques, le conseiller pédagogique, les professeurs, les départements et le comité d'évaluation;
- un travail de collaboration, de concertation et d'équipe entre tous les partenaires liés à l'évaluation de programmes;
- l'apport d'un soutien aux professeurs membres du comité d'évaluation tout au cours de la démarche d'évaluation;
- le maintien d'un climat de travail sain;
- la présence d'une gestion transparente de la part de la direction des services pédagogiques et des départements;
- une clarification des règles en ce qui concerne la diffusion et l'utilisation des données et des résultats d'évaluation ainsi qu'une entente sur les règles d'éthique à respecter. Le contenu de l'information à diffuser à chacun des partenaires est dépendant des responsabilités qui leur sont attribuées et des décisions qu'ils auront à prendre.

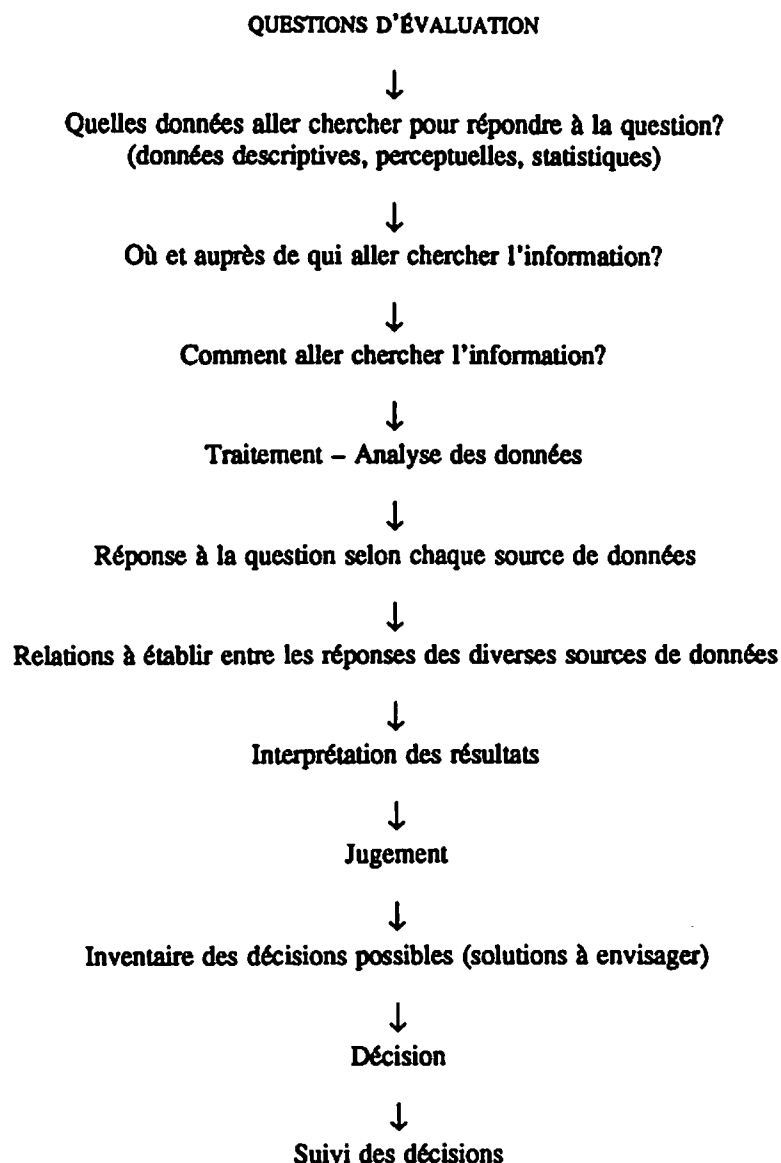
Sur le plan des ressources humaines, les collègues jugent nécessaire qu'il y ait un coordonnateur permanent affecté uniquement au dossier de l'évaluation des programmes dans chacun des collèges. Cette ressource devrait être qualifiée dans le domaine. Cette personne devrait assurer la formation des professeurs membres du comité d'évaluation afin que ces derniers puissent s'approprier la démarche d'évaluation et se sentir à l'aise dans leur rôle d'animation auprès du département.

Finalement, il ressort que l'évaluation de programmes, si elle est réalisée dans un esprit de concertation, favorise réellement le développement pédagogique dans un collège. Elle permet aux partenaires de se centrer sur

l'étudiant et ses besoins de formation. Toutefois, les collègues auront besoin de s'approprier cette pratique et ils devront être soutenus dans cette démarche afin de pouvoir utiliser l'évaluation de programmes pour l'amélioration de la qualité de la formation offerte ainsi que pour le développement institutionnel.

### **Illustration de la collecte et de l'analyse des données**

Voici un plan de réalisation de la collecte et de l'analyse des données:



Une des étapes du processus d'évaluation est la formulation des questions d'évaluation. Celles-ci traduisent, sous forme interrogative, les objectifs poursuivis en évaluant un programme. Afin d'illustrer une collecte et une analyse de données, quatre questions sont présentées, à titre d'exemples.

#### **Question 1**

Quels objectifs sont poursuivis dans le programme? Quel est le profil du sortant à former en ce qui a trait aux connaissances à acquérir, aux habiletés et aux attitudes à développer? Les objectifs du programme sont-ils clairs et précis?

#### **Question 2**

Quel est le degré de réalisation des objectifs du programme en ce qui a trait aux connaissances à acquérir, aux habiletés et aux attitudes à développer? Quelles sont les forces et les faiblesses des sortants?

#### **Questions 3**

Le processus de formation mis en place favorise-t-il la réalisation des objectifs du programme? Le programme est-il intégré et organisé de façon cohérente? Permet-il le développement d'un processus d'apprentissage progressif?

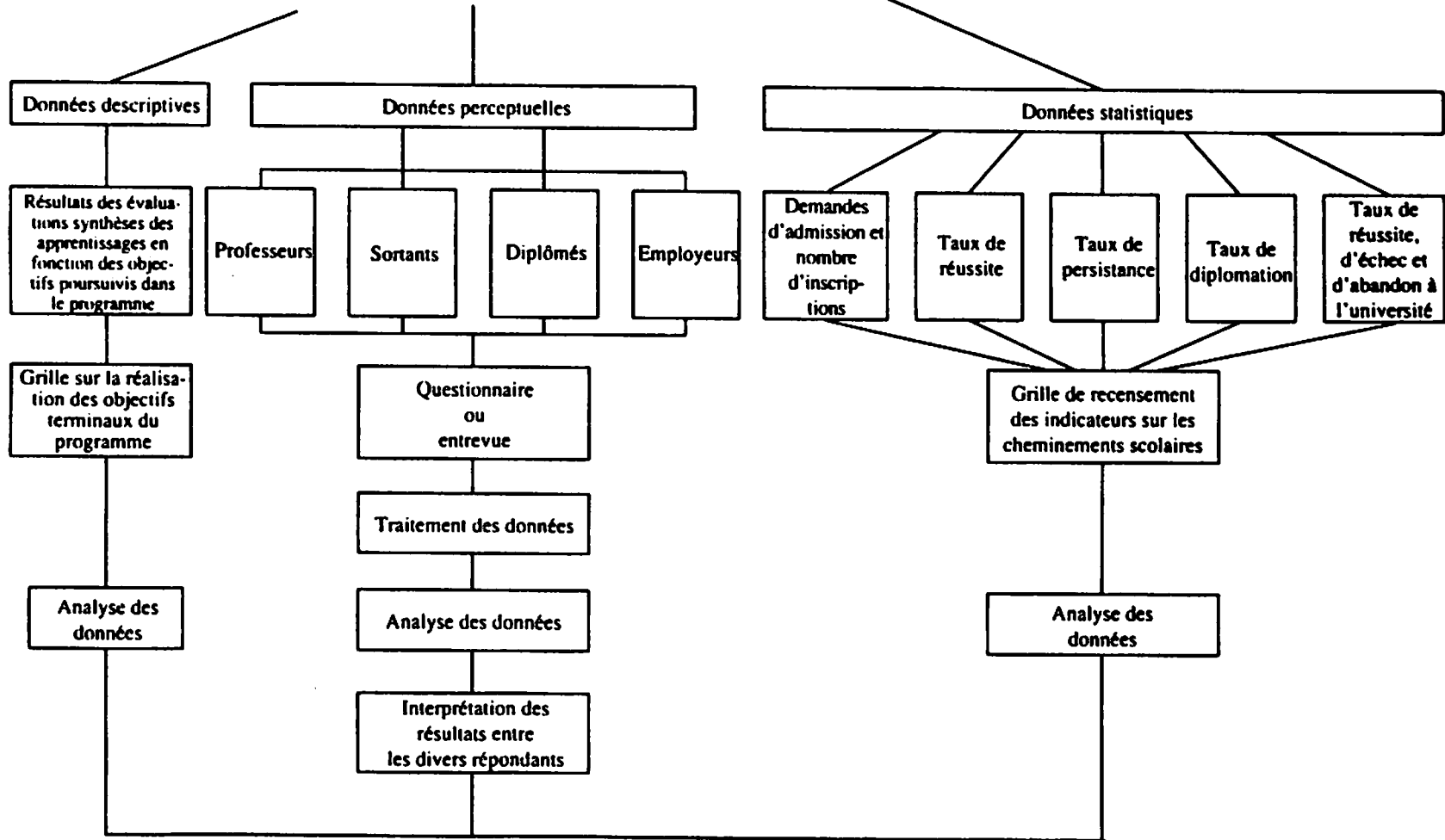
#### **Question 4**

Le programme répond-il aux besoins de formation des étudiants de même qu'aux besoins manifestés ou anticipés dans la société?

Le tableau suivant illustre les données qui pourraient être recueillies pour être en mesure de répondre à la question 2. Par la suite, des pistes d'interprétation des résultats et des décisions possibles sont présentées.

### QUESTION D'ÉVALUATION

Quel est le degré de réalisation des objectifs poursuivis dans le programme en ce qui a trait aux connaissances à acquérir, aux habiletés et aux attitudes à développer ? Quelles sont les forces et les faiblesses des sortants ?



Interprétation des résultats



**Analyse des réponses à la question sur l'efficacité du programme  
(degré de réalisation des objectifs du programme)**

Résultats possibles	Interprétations possibles	Décisions possibles
<p><b>1<sup>re</sup> hypothèse:</b></p> <p><b>Données descriptives:</b> jugement favorable.</p> <p><b>Données perceptuelles:</b> jugement favorable (au-dessus du seuil déterminé).</p> <p><b>Données statistiques:</b> jugement favorable (données comparables à celles des autres collèges).</p>	<p align="center">Le programme apparaît efficace.</p>	<p align="center">Continuer dans le même sens.</p>
<p><b>2<sup>e</sup> hypothèse:</b></p> <p><b>Données descriptives:</b> jugement favorable.</p> <p><b>Données perceptuelles:</b> jugement défavorable (sous le seuil déterminé).</p> <p><b>Données statistiques:</b> jugement favorable en ce qui a trait aux données internes (taux de réussite dans les cours et taux de diplomation) mais défa- vorable en ce qui a trait aux taux de réussite à l'université.</p>	<p>– Il y a une discordance dans cette hypothèse: les étudiants réussissent bien, mais le degré de satisfaction vis-à-vis l'efficacité du programme est faible de même que le taux de réussite à l'université.</p> <p>Il faut tout d'abord identifier si l'insatisfaction est générale ou si elle est liée uniquement à certains objectifs du programme.</p> <p><b>Les problèmes possibles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le problème peut concerner les évaluations des apprentissages réalisées dans ce programme. Les instruments utilisés mesurent-ils bien les objectifs du programme? Mesurent-ils les mêmes niveaux taxonomiques? Par exemple, il y a un problème de validité si l'instrument ne mesure que des connaissances alors qu'il devait évaluer également des habiletés.</li> <li>• Il est possible de questionner les seuils de réussite fixés pour la réalisation des objectifs du programme; sont-ils trop bas? Les critères d'évaluation sont-ils trop flous? Les étudiants savent-ils exactement sur quoi ils seront évalués?</li> <li>• s'il n'y a pas de problème en évaluation des apprentissages, il s'agit peut-être des objectifs du programme qui ne satisfont pas les besoins des employeurs et des universités? (corrélation à établir avec la réponse à la question sur la pertinence du programme).</li> </ul>	<p>– Bien identifier la source du problème.</p> <p>Redéfinir les instruments d'évaluation des apprentissages pour assurer leur validité et leur fidélité.</p> <p>Offrir un perfectionnement aux professeurs sur la fabrication d'instruments d'évaluation des apprentissages, l'établissement de seuils de réussite, la formulation de critères d'évaluation clairs et précis.</p> <p>Préciser les critères d'évaluation pour assurer une équité et une rigueur dans l'évaluation des apprentissages des étudiants.</p> <p>Reformuler les objectifs du programme pour qu'ils répondent davantage aux besoins de formation sur le plan de la formation générale, fondamentale et professionnelle.</p>

Résultats possibles	Interprétations possibles	Décisions possibles
<p><b>3<sup>e</sup> hypothèse:</b></p> <p><b>Données descriptives:</b> jugement défavorable (les résultats aux évaluations des apprentissages sont faibles, sous le seuil déterminé).</p> <p><b>Données perceptuelles:</b> jugement défavorable (la moyenne est sous le seuil déterminé).</p> <p><b>Données statistiques:</b> jugement défavorable (les taux de réussite et de diplomation sont plus bas que la moyenne provinciale).</p>	<p>Le programme de formation n'est pas efficace c'est-à-dire qu'il n'atteint pas les objectifs prévus. Identifier tout d'abord quels objectifs précisément ne sont pas atteints. Ensuite il s'agit d'identifier pourquoi ils ne sont pas atteints. Cette question est complexe et nécessite que plusieurs variables soient analysées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les objectifs (la clarté: corrélation à établir avec la réponse à la question sur la clarté et la précision des objectifs);</li> <li>• l'intégration et l'organisation cohérente du programme (processus d'apprentissage progressif, cohésion entre les composantes du programme: corrélation à établir avec la réponse à la question sur l'intégration et l'organisation cohérente du programme);</li> <li>• les contenus offerts (pertinence, cohérence avec les objectifs poursuivis, etc.);</li> <li>• les activités d'enseignement et d'apprentissage (la congruence avec les objectifs poursuivis; leur pertinence pour faciliter la réalisation des apprentissages des étudiants; leur respect des phases du processus d'apprentissage des étudiants; la qualité de la relation psycho-pédagogique établie entre le professeur et les étudiants, etc.);</li> <li>• les évaluations des apprentissages (la validité des instruments, la précision des critères et des seuils de réussite);</li> <li>• les étudiants: leurs caractéristiques (cote au secondaire, acquis de formation); leur motivation;</li> </ul>	<p>Les décisions possibles dépendent de l'interprétation des résultats qui a été faite. Il s'agira de bien cerner les variables qui affectent la réalisation des objectifs du programme et de trouver des solutions appropriées. Elles peuvent avoir trait à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la définition des objectifs; la révision de la séquence du programme;</li> <li>• l'élaboration de nouveaux instruments d'évaluation des apprentissages;</li> <li>• la clarification des critères d'évaluation et des seuils de réussite dans les instruments d'évaluation des apprentissages;</li> <li>• la révision de contenus pour qu'ils soient davantage pertinents et cohérents avec les objectifs du programme;</li> <li>• l'établissement de modalités de concertation entre professeurs;</li> <li>• le choix d'activités d'enseignement et d'apprentissage qui soient congruentes avec les objectifs poursuivis et qui soient adaptées aux caractéristiques des étudiants;</li> <li>• le perfectionnement de professeurs sur les questions touchant l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation;</li> <li>• l'analyse des caractéristiques de l'effectif étudiant et des cheminements scolaires afin de modifier au besoin les critères d'admission du programme;</li> <li>• l'analyse des ressources allouées au programme de façon à justifier certaines demandes pour améliorer l'équipement, les laboratoires;</li> <li>• l'acheminement de propositions à la DGEC pour la révision du programme cadre;</li> <li>• Etc.</li> </ul>

Résultats possibles	Interprétations possibles	Décisions possibles
3 <sup>e</sup> hypothèse (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les professeurs : leurs caractéristiques (formation, expérience, complémentarité de l'équipe);</li> <li>• les ressources humaines, matérielles, financières et technologiques affectées au programme (qualité, quantité, mise à jour);</li> <li>• le programme cadre de la D.G.E.C. : la pertinence, la cohérence, le réalisme, la pondération accordée à chacun des cours, l'organigramme, etc.</li> <li>• les éléments du contexte institutionnel, socio-politique, économique.</li> </ul>	